

L'an deux mil dix-huit, le neuf avril, le conseil municipal de la commune de SOUVIGNE, dûment convoqué par le maire, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Mme Delphine AUNEAU, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 avril 2018

Nombre de Conseillers : En exercice : 13 Présents : 11 Votants : 12
--

Présents : Mme AUNEAU Delphine, maire, Mmes VANNIER Maëva, DELAFOSSE Audrey, MATHIEUX Lucie, Mrs, BILLOT Lionel, SOLEIL Jacques, BERNARD Pierre- Maurice, LEON Jean-Pierre, MASSONNAT Rodolphe, DUTOUR Fabrice, PAIN Cédric,

Excusés ayant donné procuration :
Mr DUMONT LEMARIE Sylvain à Mr MASSONNAT Rodolphe,
Excusé : Mr BOISTARD Frédéric

Secrétaire de séance : Mr BILLOT Lionel

Compte-rendu du Conseil Municipal

Comptes de gestion 2017 : (Budget principal, Logements Sociaux, Eau et Assainissement)

Mme le maire informe le conseil municipal que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2017 des budgets : principal, logements sociaux, Eau et Assainissement, a été réalisée par Mme la Trésorière du Centre des Finances Publiques de LANGEAIS et que ses comptes de gestion sont conformes aux comptes administratifs de la commune. Après délibération, le conseil municipal approuve les comptes de gestion à l'unanimité.

Arrivée de Mr BERNARD Pierre-Maurice, après le vote des comptes de gestion.

Comptes administratifs 2017 :

Considérant que les écritures des comptes administratifs 2017 sont conformes à celles des comptes de gestion 2017 de la Trésorière préalablement votés, Mme le maire ayant quitté la séance et le conseil municipal siégeant sous la présidence de Mme VANNIER Maëva, adjointe, conformément à l'article 2121-14 du CGCT, il est proposé au conseil municipal d'adopter les comptes administratifs comme suit :

Budget communal : il fait ressortir un excédent cumulé de 122 663.88 € en fonctionnement et un déficit cumulé de 64 153.63 € en investissement. (à l'unanimité)

Affectation des résultats : 70 475.63 € au compte 1068 pour couvrir le besoin de financement, 64 153.63 € en déficit d'investissement reporté, 52 188.25 € en excédent de fonctionnement reporté. (à l'unanimité)

Budget logements sociaux : il fait ressortir un excédent cumulé de 30 029.99 € en fonctionnement et un déficit cumulé de 10 274.85 € en investissement.(à l'unanimité)

Affectation des résultats : 10 274.85 € au compte 1068 pour couvrir le besoin de financement, 10 274.85 € en déficit d'investissement reporté et 19 755.14 € en excédent de fonctionnement reporté. (à l'unanimité)

Budget assainissement : il fait ressortir un excédent cumulé reporté de 43 023.45 € en exploitation et un déficit cumulé de 124 857.62 € en investissement. (à l'unanimité)

Affectation des résultats : 38 659.62 € au compte 1068 pour couvrir le besoin de financement, 124 857.62 € en déficit d'investissement reporté et 4 363.83 € en excédent d'exploitation reporté.(à l'unanimité)

Budget eau : il fait ressortir un excédent cumulé de 78 218.37 € en exploitation et un excédent cumulé de 1 382.97 € en investissement. (à l'unanimité)

Vote du taux des taxes 2018: Mme le maire propose de ne pas augmenter le taux des taxes (Taxe d'habitation 13.83 % Taxe foncier bâti 18.08 % Taxe foncier non bâti 47.12 %). En revanche il a été constaté par la Commission des Impôts directs et la commission finances que les évolutions de certaines habitations n'avaient pas été prises en compte depuis longtemps et que par volonté d'équité, il convient de les réévaluer.

Vote des budgets 2017: Ils sont votés comme suit :

Budget communal : à l'unanimité

Equilibré en fonctionnement à 753 530.57 € et en investissement à 241 980.88 €.

Budget logements sociaux : à l'unanimité

Equilibré en fonctionnement à 39 795.14 € et en investissement à 22 147.85 €.

Budget assainissement : à l'unanimité

Equilibré en exploitation à 158 749.06 € et en investissement à 420 345.26 €

Budget eau : à l'unanimité

Equilibré en exploitation à 119 854.37 € et en investissement à 34 923.66 €

Le maire,
Delphine AUNEAU.